

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°41-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le cinq juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <u>Date convocation</u> <u>28/05/2026</u> <u>Date d'affichage</u> <u>28/05/2026</u>	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Marie-Hélène FRANCOIS	

OBJET : Désignation des membres de la CCID

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal que suite aux élections municipales, il convient de constituer une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID), et indique le rôle et les missions de cette commission.

Cette commission est composée du Maire (Président), de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants (communes de 2000 habitants ou moins), désignés par le directeur départemental des finances publiques (DDFIP) sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal. La durée du mandat des Membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal, soit 6 années.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, APRÈS ACCORD DES PERSONNES CONCERNÉES,

Dresse la proposition de liste suivante :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
LACASSAGNE Nathalie CALMETTES Bernard ALBINET Pierre ROQUES Jean-Philippe ROQUES Roland CORTIJOS Guy BONNET Christian TREMOLIERES Nicole POUGET Lina BONNAFE Fabienne PHALIPPOU Jean-Bernard IMBERT-MOTHIL Cathy	SOULIE Pierre ALBINET Michel MAJORAL Paul FRANCOIS Marie-Hélène SAUREL Pascale AMAT Jean-Maurice BORIES-HALLER Claude MANAS Joël ROQUES Anne-Marie COURNEDE Jacqueline ARNAUD Jean-Claude MONTELS Claudine

- Charge le Maire de transmettre cette liste à la Direction Départementale des Finances Publiques.

Le Secrétaire,

Marie-Hélène FRANCOIS




Le Maire,



Yves CHAPRON